



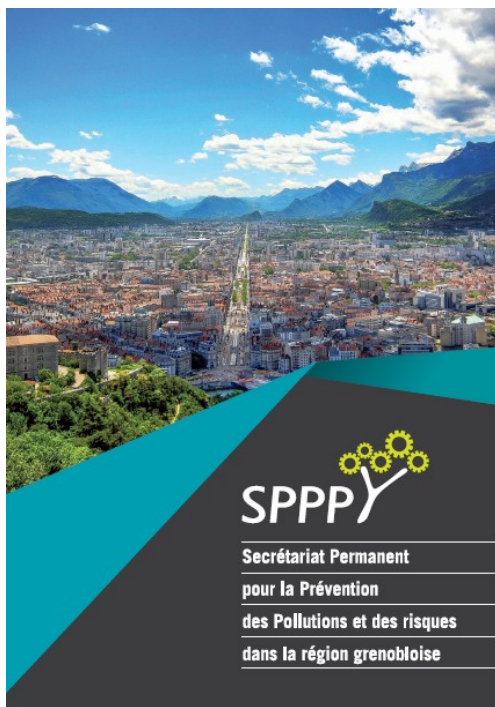
Commission plénière le 9 juin 2023 Préfecture de l'Isère

Ordre du jour

- Ouverture par les co-présidents du SPPPY, MM PREVOST et VERRI , Préfet de l'Isère et Vice Président GAM (10 mn)
- Les travaux des commissions : Bilan et perspectives (1h00) et échanges (40 mn)
 - Risques majeurs (*Jean-Yves PORTA, Grenoble Alpes Métropole et Corinne THIEVENT, cheffe de cellule culture du risque et qualité de l'air DREAL-UD Isère*)
 - Air, énergie, climat (*Marion DELOLME Chargée de Mission Qualité de l'Air DREAL UD Isère*)
 - Aménagement et économie durables (*Patrick POUCHOT VENCOREX*)
 - Environnement-Santé (*Corinne Castel ARS*)
 - Qualité des Milieux Biodiversité > les études de zone (*Mathias Pieyre, Chef UD Isère*)
- Synthèse par la DREAL Auvergne Rhône Alpes (5 mn)
- Conclusion des co-présidents (Messieurs VERRI et PREVOST) (5 mn)

Rappel sur le fonctionnement du SPPPY

- Arrêté préfectoral créant le SPPPY en date du 29 juillet 2011
- SPPPY co-présidé par le préfet de l'Isère et un député > **nouveau co-président Monsieur VERRI**
- SPPPY structuré autour d'une commission plénière et 5 commissions thématiques (Risques majeurs / Air Energie Climat / Aménagement du territoire et économie durables / Environnement santé / Qualité des milieux et biodiversité)
- Périmètre de référence : celui du SCoT mais périmètre indicatif qui n'empêche pas des actions à l'échelle du département ou en collaboration avec d'autres territoires



Commission Risques majeurs

***Président de la commission :
M. Jean-Yves PORTA conseiller
métropolitain, délégué aux risques***

***Bilan des travaux 2022
Programme 2023 – Echanges***



Bilan des actions 2022 de la commission

- > Plusieurs **réunions** en 2022 réunissant les acteurs du territoire :
8 février, 7 avril, 19 mai, 16 juin, 7 juillet et 15 septembre 2022
- > Participation aux demi-journées de formation du personnel métropolitain sur la sécurité avec Grenoble Alpes Métropole (printemps 2022)
- > Action annuelle les bons réflexes avec l'organisation de 3 webinaires gestion de crise fin 2022
- > **Programme local co-construit pour la première édition du plan d'action « Tous Résilients face aux risques »**
- > **Préparation de la campagne Les bons réflexes 2023**

Webinaires sur la gestion de crise

3 sessions de mise en situation reconduites au 4ème trimestre 2022 après le succès des 5 sessions de 2021

Une action immersive et réaliste, plébiscitée par les participants

Un format distancié inédit pour ce type d'exercice

Un scénario d'accident fictif mais réaliste

En partenariat avec APORA SPIRAL et ATRISC

Action reproductible si besoin des territoires / acteurs

Lien vidéo : <http://www.lesbonsreflexes.com/retour-sur-les-cellules-de-crise-virtuelles-de-2021/>

Bilan des actions 2022 de la commission



Le Résilience Tour en 2022

12 étapes, 25 opérations, 70 partenaires



LE PROLOGUE

Le 6 octobre 2022, journée de lancement en présence du préfet dans la Drôme lors de la Matinale de l'IRMa « intercommunalités et gestion de crise »
643 participants, 100 en présentiel

L'ETAPE ISERE

menée sous l'égide du SPPPY
11 opérations – 385 participants
(hors congrès des maires de l'Isère)



LES PARTENAIRES

5 partenaires nationaux
65 partenaires locaux



Du 10 au 16 octobre 2022

DES ACTIONS PARTICIPATIVES ITINERANTES STANDARDISEES

Illustrations avec 2 outils :

13 simulations sur 6 étapes – 276 participants
4 Théâtre Forum sur 3 étapes - 270 participants

LES ETAPES

12 étapes, 25 opérations
territoriales,
près 2000 personnes
touchées

Le Résilience Tour 2022 en Isère

12 actions territoriales du 12 au 15 octobre

Pour qui ?

- Le grand public, les élus locaux, les scolaires, les salariés

Avec quels outils ?

- Théâtre forum « Accord mineur pour risques majeurs »
 - **3 représentations pour deux publics cibles : 180 scolaires et 50 salariés**
- Balades urbaines sur le risque inondation dans la métropole de Grenoble
 - **4 balades pour le grand public sur 2 parcours itinérants : 58 participants**
- « Dompter le torrent du Manival, l'impossible pari ? »
 - **1 sentier de découverte du torrent du Manival : 51 participants**
- Ateliers d'information et de formation
 - **2 ateliers à destination des responsables et décideurs locaux : 70 participants**
- Des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de l'Isère en première ligne face à la crise.
 - **1 simulation de crise sur table pour 30 participants**
- Stand au congrès des maires de l'Isère
 - **2 000 participants non comptabilisés dans les indicateurs**

BUDGET GLOBAL INDICATEURS ECONOMIQUES

Budget sur 12 opérations : 37 800 €
Dépenses directes (factures) : 20474 €

Heures sur les 12 opérations dont
coordination : 139 h (hors temps
collectivités, Etat et prestataires)

Coût moyen par action : 3 150 €
Coût par participant inscrit : 98 €
(hors participants congrès des maires
de l'Isère)



Avec qui ?



Le Résilience Tour en 2022

Des actions participatives itinérantes “standardisées”



La cellule mobile d'appui aux entraînements
et aux exercices de l'IRMa

Les parcours de sensibilisation et d'information
territorialisés



Le théâtre-forum « Accords Mineurs pour
Risques Majeurs »

Les balades d'interprétation des risques
Des déjeuners et cafés débats



Une boucle dans la boucle au service des pyrénéens avec
des ateliers de sensibilisation aux



Bilan des actions 2022 de la commission

Le SPPPY et l'IRma ont été récompensés le 31 mars 2023 dans le cadre du plan d'actions Tous résilients face au risque 2022.



Pilotage de la prochaine campagne régionale

Les bons réflexes Automne 2023

Rappels réglementaires : Principes

Article L.125-2 du code de l'environnement : Droit des citoyens à une information sur les risques technologiques

Exploitants concernés

Article R.741-18 du code de la sécurité intérieure : Établissements soumis à la réalisation d'un PPI

(Article R.741-30) :

Le préfet fait établir :

> **Une brochure** (*Nature du risque, mesures prévues pour alerter, protéger et secourir*)

> **Des affiches** (*consignes de sécurité à adopter*).

> **Distribution aux populations** situées dans la zone d'application du PPI + **mise à disposition par voie électronique**

Mise à jour/diffusion des brochures minimum **tous les 5 ans**
Édition et distribution des documents d'informations **aux frais de l'exploitant.**

Pilotage de la prochaine campagne régionale

Les bons réflexes Automne 2023

- > Principe d'une campagne régionale autour des établissements industriels soumis à PPI validée dès 2022 ; les préfets de la région informés en septembre 2022 (plus de 130 établissements, plus de 660 communes)
- > Expérience et dynamique maintenue suite à la campagne 2018
- > Pilotage : APORA SPIRAL SPPPY
- > Mais des évolutions/adaptations importantes :

Périmètre : Rayon PPI CNPE à 20 km > Plus de 660 communes concernées contre 410 en 2018, dont 310 uniquement risque nucléaire / 500 000 habitants supplémentaires

Moyens d'alerte :

Déploiement de [FR-Alert](#) > opérationnel depuis juin 2022 – remettre à jour tous les supports concernant les moyens d'alerte

Réglementation :

Pas de modification des textes : brochure papier maintenue

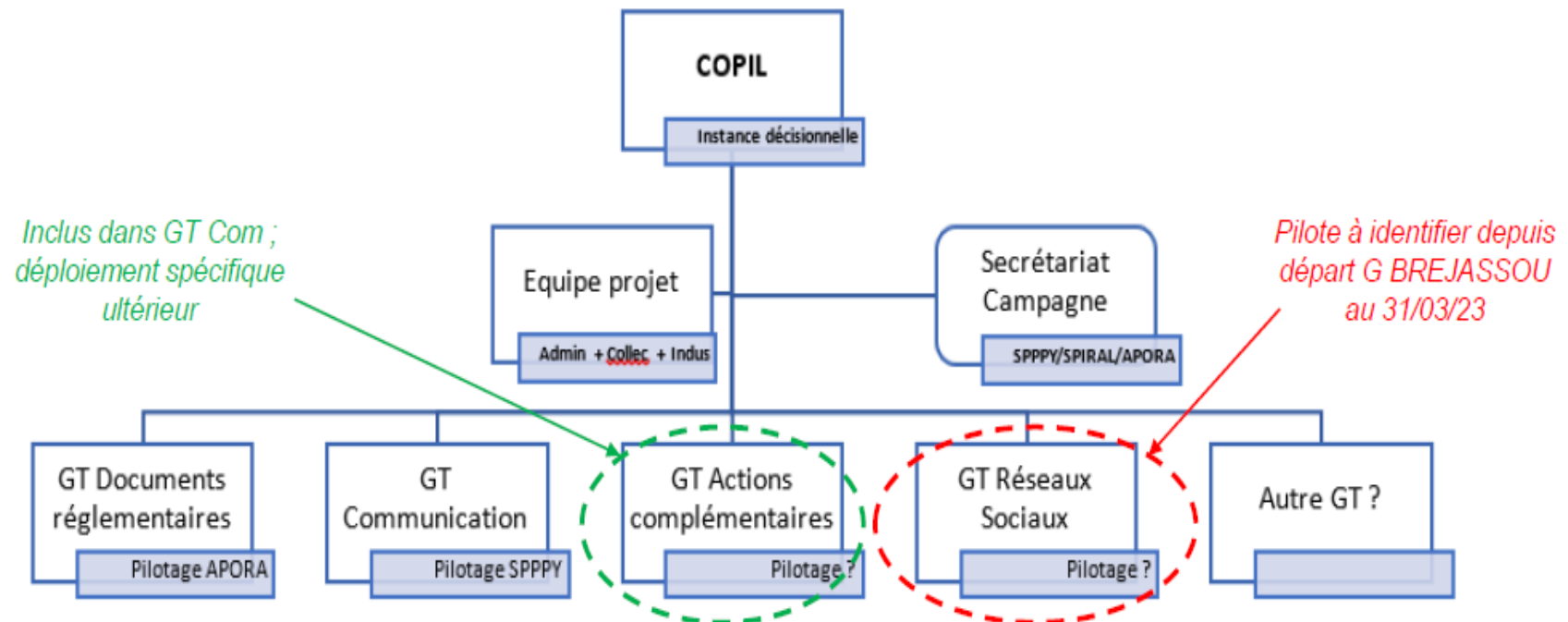
Hausse des coûts (*papier/impression/énergie/transport*) :

Adapter format/caractéristiques des brochures (*nb de pages / grammage ...*)

Pilotage de la prochaine campagne régionale

Les bons réflexes Automne 2023

Une organisation régionale à plusieurs niveaux permettant de co-construire ce projet ambitieux dans un timing serré et D'aller plus loin que les pures obligations réglementaires



Avec l'agence Magazine et Fils pour la conception et l'impression et la Poste pour la distribution des brochures.

Point sur la prochaine campagne Les bons réflexes 2023

1 – Construction Univers visuel et maquette V0 brochure

- > Grâce à un sondage en ligne fin mars 2023
- > Avec plus de 100 participants
- > Piste plébiscitée univers de la BD

2 – Validation des 5 évolutions notables

Passage de la brochure au format A5 : 12 x 30 cm

Simplification de la fiche établissement

(QRCode vers site internet)

Rationalisation du nombre de bassins : passage de 22 à 16

Remplacement de l'enveloppe papier par du thermoscellant

Suppression du magnet

3 – Arbitrages sur le contenu des brochures en lien avec AM du 10/03/2006

Pages communes / fiche établissement / contenu enrichi sur site internet

4 – Remise à niveau du site internet

Choix d'aller vers une conception « mobile first »



Point sur la prochaine campagne Les bons réflexes 2023

5 – Contribution des communes au poste « distribution »

Pour les 25 plus grosses communes : demande de contribution forfaitaire à hauteur de 0,10 €/brochures (*coût moyen « la Poste » estimé à 0,15 € HT/brochures*)

Consultation en cours du Secrétariat Campagne ; contribution totale attendue à hauteur de plus de 80 k€

6 – Consultation indépendante pour lot n°2 « impression »

Consultation lancée le 24 avril auprès de la Poste et Magazine et fils

Choix de magazine le 31 mai après négociation des tarifs

Chiffres clés (*à date*) :

1 715 000 brochures / 3 formats différents : 12 p ; 16 p et 24 p.

123 établissements / 651 communes concernées

7 – Validation des rayons PPI et communes associées / Noms des bassins

En cours avec service DREAL AuRA (*PRICAE*) et les inspecteurs environnement dans les UD

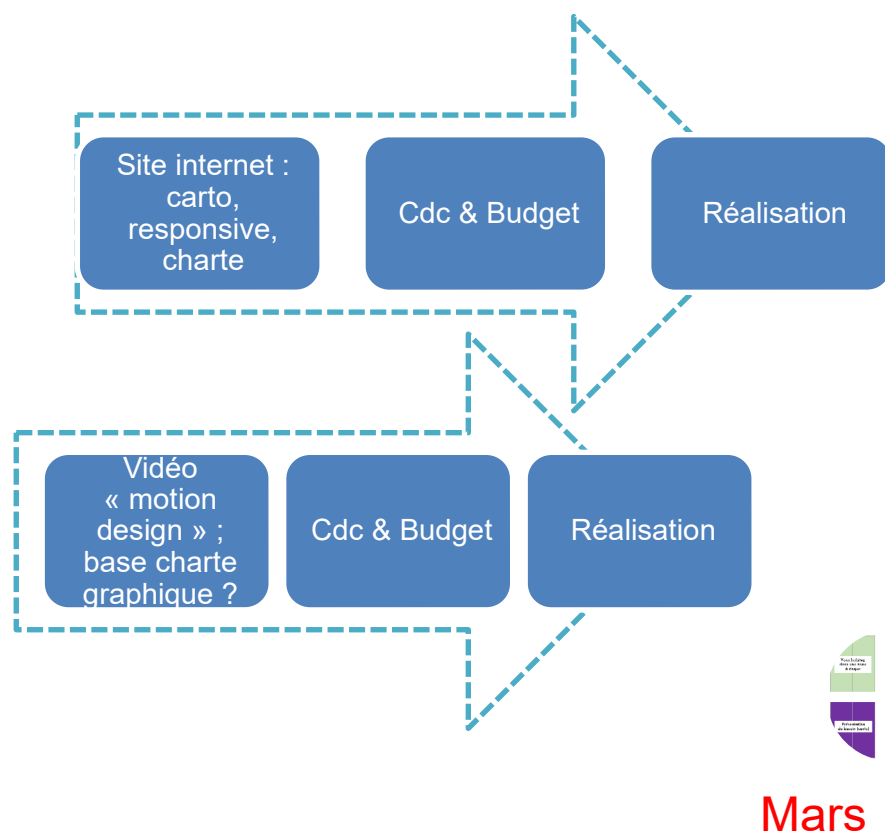
8 – Interface fiche établissement et validation des fiches : en cours

9 – Validation du thermoscellant (*remplaçant l'enveloppe papier*)

10 – Validation des pages communes brochures (accord de la préfète de Région)

Point sur la prochaine campagne Les bons réflexes 2023

Le planning prévisionnel :
Conférence de presse de lancement le 4 octobre 2023
Distribution des brochures mi octobre 2023



Septembre



Livraison entrepôts
La Poste

Juillet



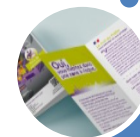
Impression &
mise sous pli

Juin



Validation UD DREAL ;
BAT brochures

Mai



Maquette de
référence

Avril



Fiche Ets dans
interface



Modèle Fiche Ets &
Textes généraux

Mars



Chemin de fer, mise
en page, charte
graphique

Point sur la prochaine campagne Les bons réflexes 2023

Un réel besoin d'actions concrètes de communication en plus des actions réglementaires

Publics cibles : au delà du grand public au sens large :

- > les scolaires, les enseignants et le personnel administratif de l'Education Nationale,
- > les élus et les collectivités,
- > les industriels et notamment leurs salariés,
- > les associations (riverains, environnement...),
- > les acteurs économiques dont les ERP et les entreprises riveraines situées dans les zones à risques

**Programme d'actions en cours de construction au sein du GT
Communication / A construire sur la période 2023/2027**

Avec un gros temps fort automne 2023 pour le lancement

Point sur la prochaine campagne Les bons réflexes 2023

> Conception d'un village forum Risk Indus
première action concrète de la campagne LBR 2023

> Du 5 au 7 octobre 2023

> A Pont de Claix

> Des ateliers ludo pédagogiques sur les risques, des ateliers interactifs, une pièce de théâtre, un zoom sur les acteurs de la sécurité civile...



Propositions 2023 pour la commission Risques Majeurs

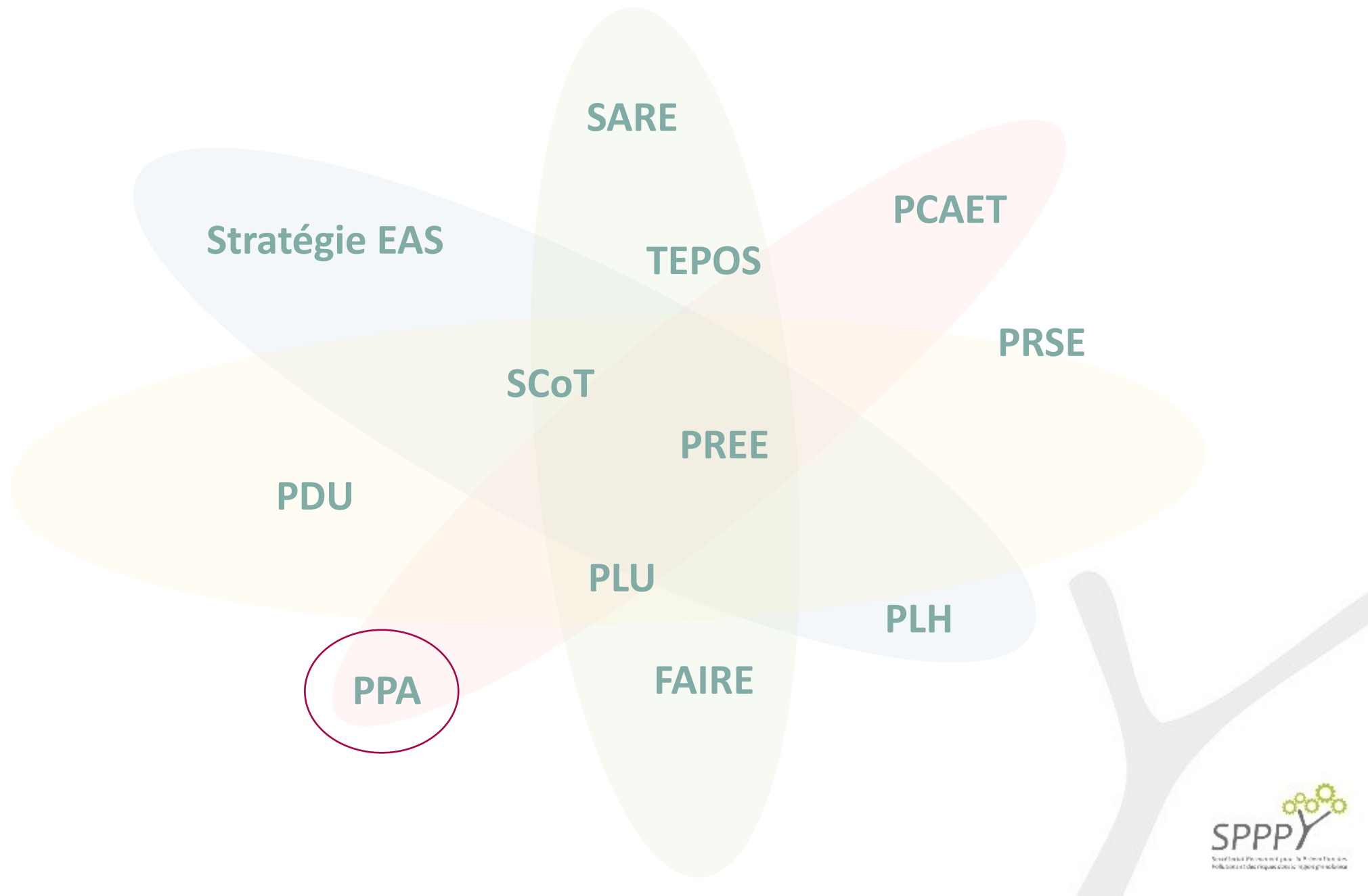
- > Coordonner la préparation et à la mise en oeuvre de la campagne régionale Les Bons réflexes 2023
- > Concevoir et diffuser la lettre d'inspection numéro 2 (même trame que la première lettre)
- > Coordonner le programme Tous résilients autour du 13 octobre 2023 avec les acteurs du territoire en intégrant le REX de l'édition 2022
- > Réfléchir à une nouvelle formule pour les CSS (en cours)
- > Reprendre et retravailler le protocole d'information en cas d'accident technologique (notamment quand on est à la frontière POI / PPI) en lien avec le SIDPC et le cabinet du préfet de l'Isère

Commission Climat Air Energie

Marion DELOLME
chargée de mission Qualité de l'air
UD Isère de la DREAL

Commission climat, air, énergie

De nombreux dispositifs locaux sur ces sujets prioritaires



Commission climat, air, énergie

Le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné

Un nouveau PPA en Isère

Répond à plusieurs exigences :

- Directive européenne n°2008/50/CE du 21 mai 2008 (dépassement des valeurs limites de concentration de polluants atmosphériques)
- article L222.4 du code de l'environnement (agglomérations de plus de 250 000 habitants, et dépassement)
- Plan national de réduction des émissions des polluants atmosphériques PREPA
- Loi Climat et Résilience 2022
- Plan de chauffage au bois 2022

Le troisième de sa génération :

- PPA1 en 2006 (axé sur l'industrie)
- PPA2 en 2014 (axé sur le résidentiel et la mobilité)



Rapport PPA 3



DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Décembre 2022

Commission climat, air, énergie

Le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné

Un nouveau PPA en Isère

Approuvé le 16 décembre 2022

- Début du processus d'approbation : 18 janvier 2022
- Cérémonie de signature à la Préfecture de l'Isère avec prise de paroles de plusieurs élus ayant participé à l'élaboration du PPA

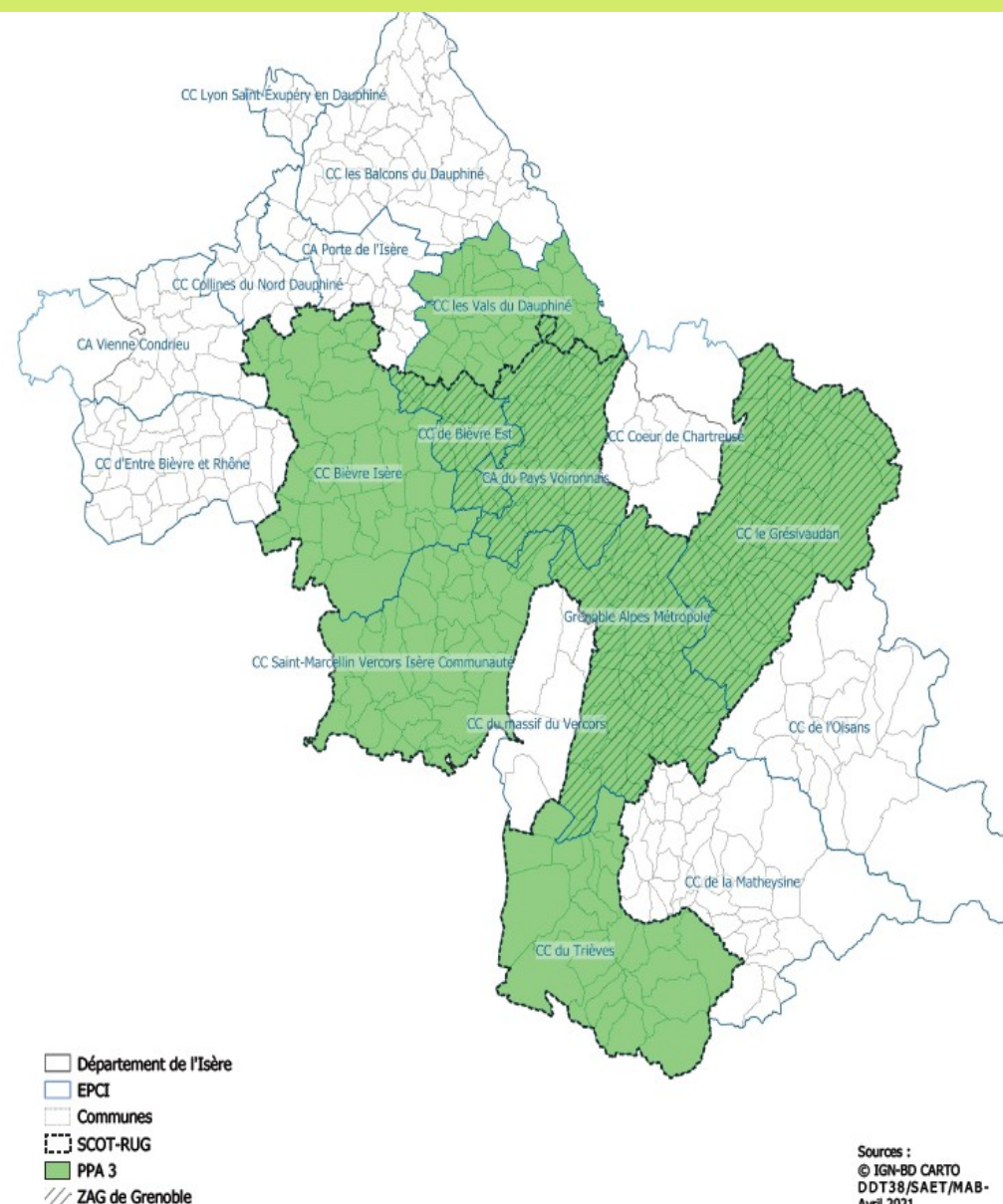


Commission climat, air, énergie

Le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné : périmètre

8 EPCI, 297 communes

- Grenoble Alpes Métropole
- CA Pays Voironnais
- CC Bièvre Est
- CA Bièvre Isère Communauté
- CC le Grésivaudan
- CC Saint-Marcellin Vercors isère Communauté
- CC du Trièves
- **CC des Vals du Dauphiné**

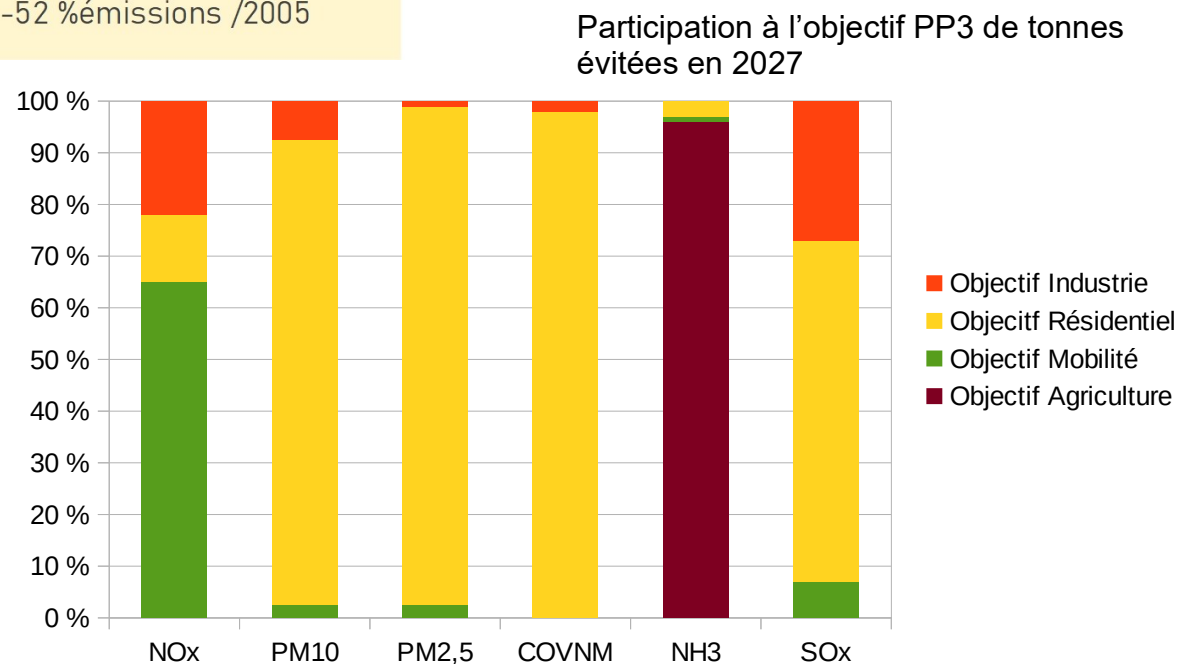


Commission climat, air, énergie

Le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné : les objectifs

Polluant	Objectif PPA 3	Objectif PPA 3 en chiffres
NO2	PREPA 2027 < Objectif < PREPA 2030	-66 %émissions /2005
PM 10	article 186 loi C&R	- 50 % émissions 2020-2030
PM 2,5	PREPA 2030 article 186 loi C&R	-57 %émissions /2005 - 50 % émissions 2020-2030
NH3	PREPA 2027	-11 %émissions /an
COVNM	PREPA 2030	-52 %émissions /2005

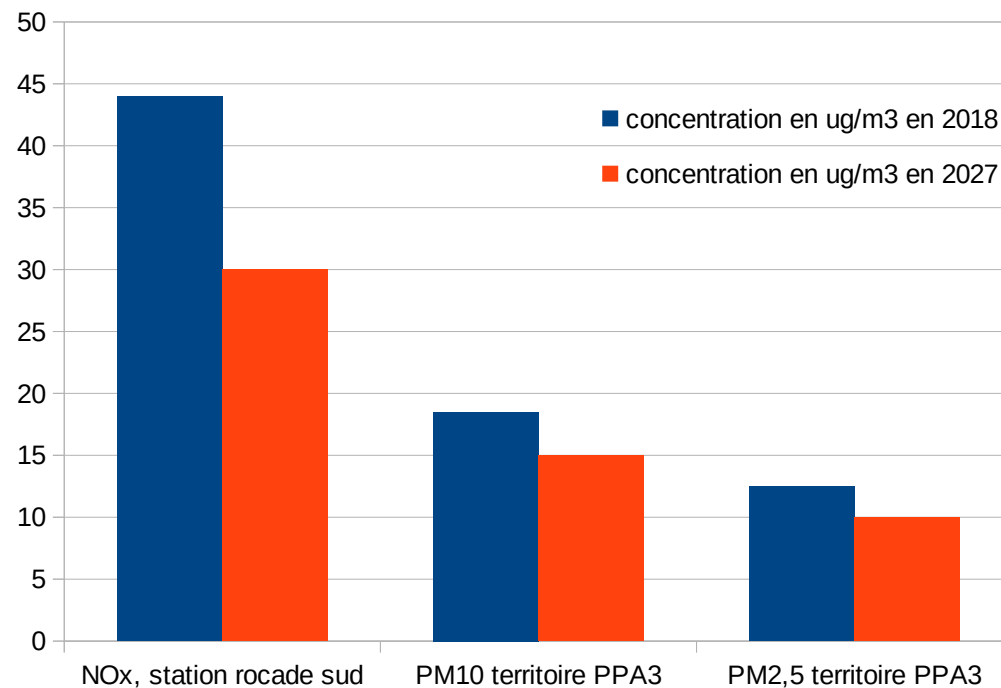
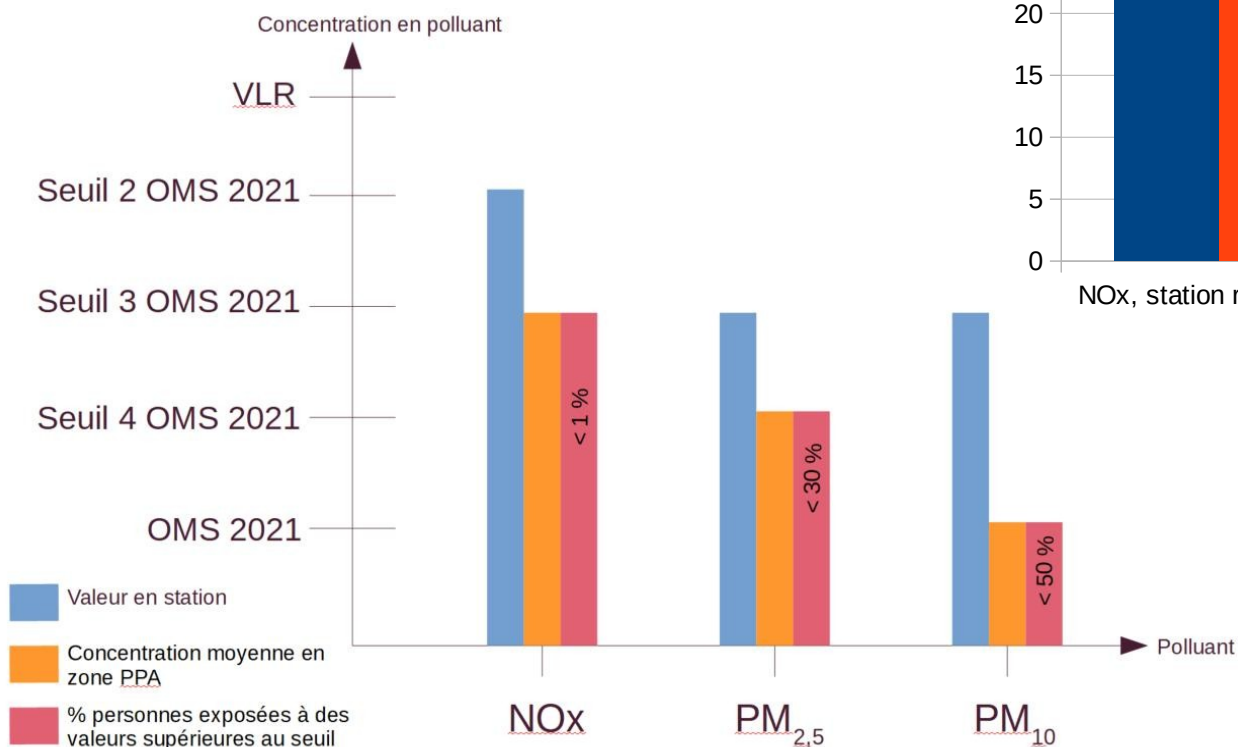
Objectifs en terme d'émissions



Commission climat, air, énergie

Le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné : les objectifs

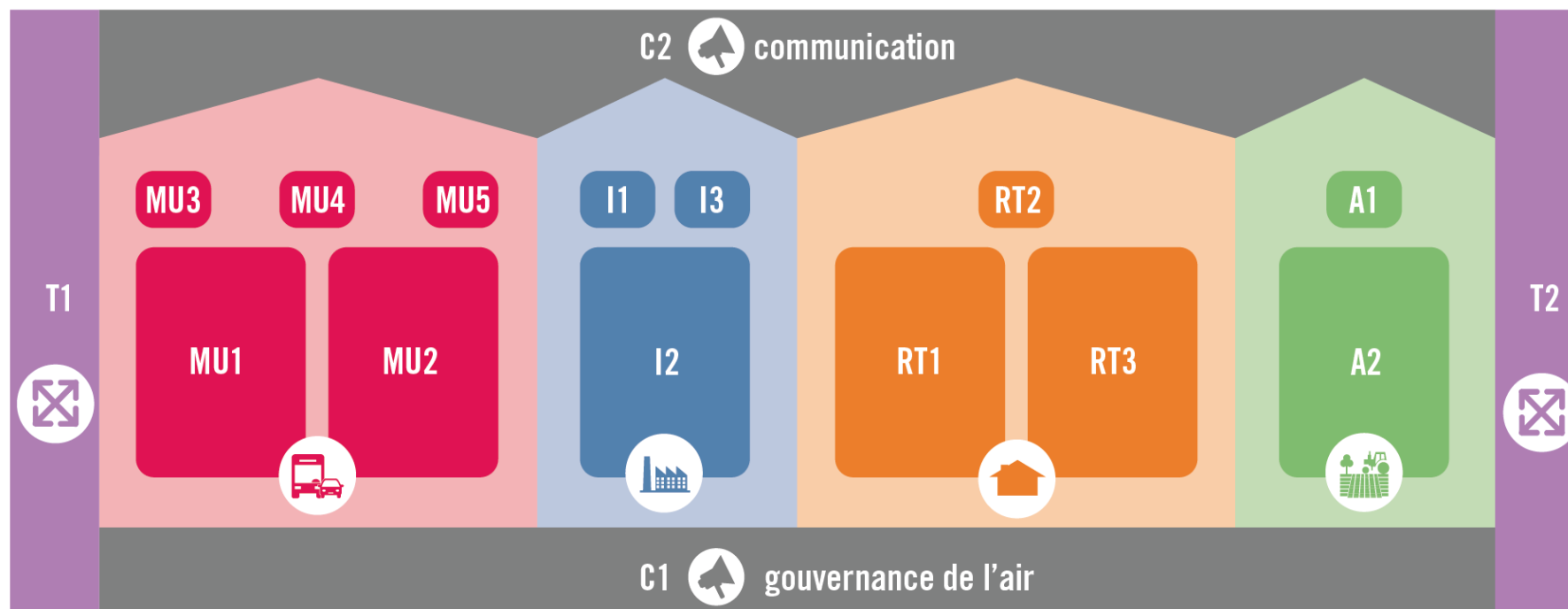
Objectifs en terme de concentration et d'exposition



Commission climat, air, énergie

Le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné : le plan d'action

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-de-protection-de-l-atmosphere-de-l-a22941.html>



I2
chaufferies
biomasse
collectives

MU1
report modal

MU2
ZFE

T1
contrôles
réglementaires

T2
Gestion des pics
de pollution

A2
labels
environnementaux
et bonnes pratiques
agricoles

RT1
chauffage au
bois individuel

RT3
utilisation
des solvants

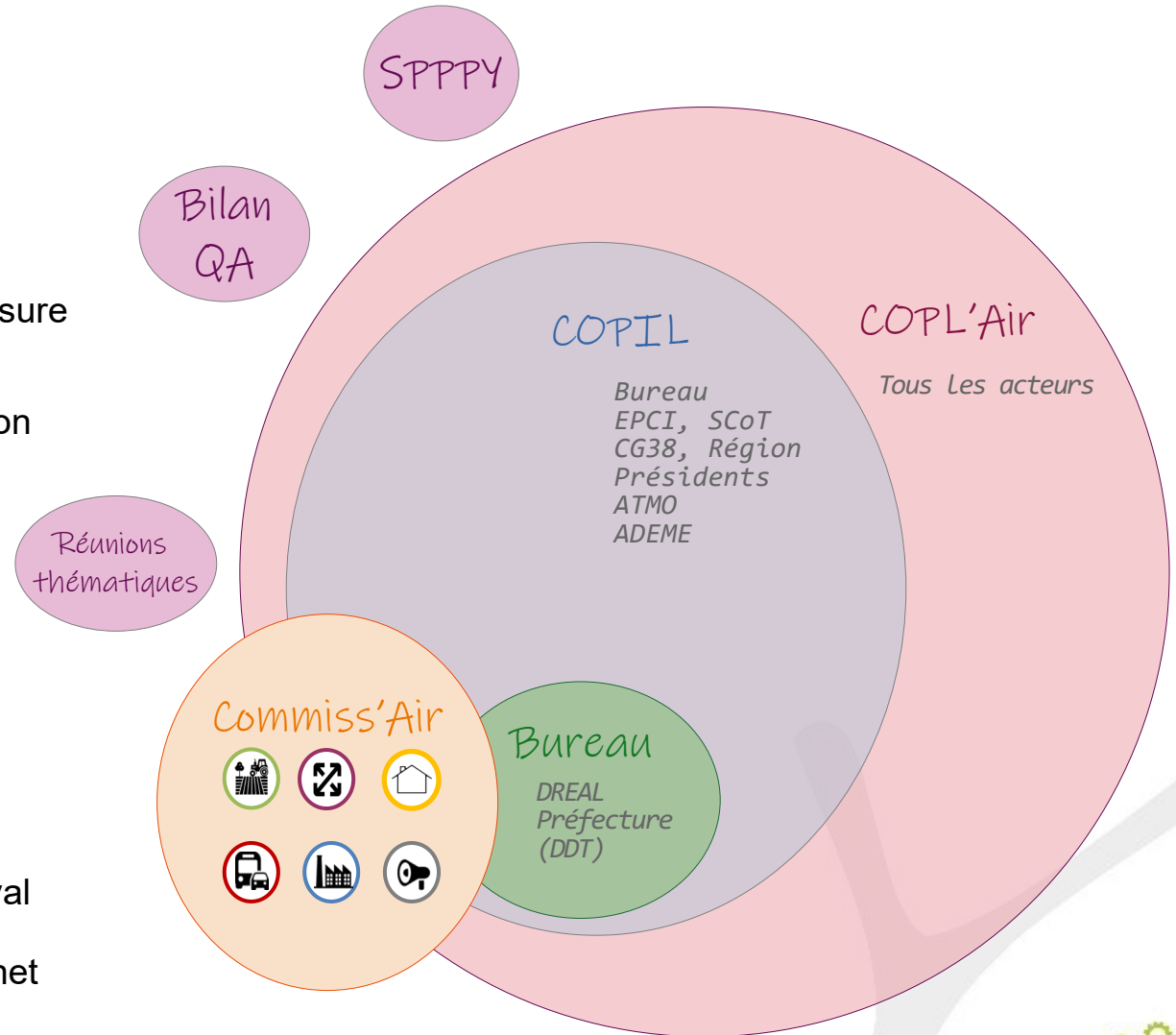
Commission climat, air, énergie

PPA GAD – La gouvernance

- 6 présidents nommés aux commissions thématiques
- Un outil de suivi à remplir au fur et à mesure
- Une communication en cours de définition

 Philippe Guérin
 Mathias Pieyre
 Luc Rémond

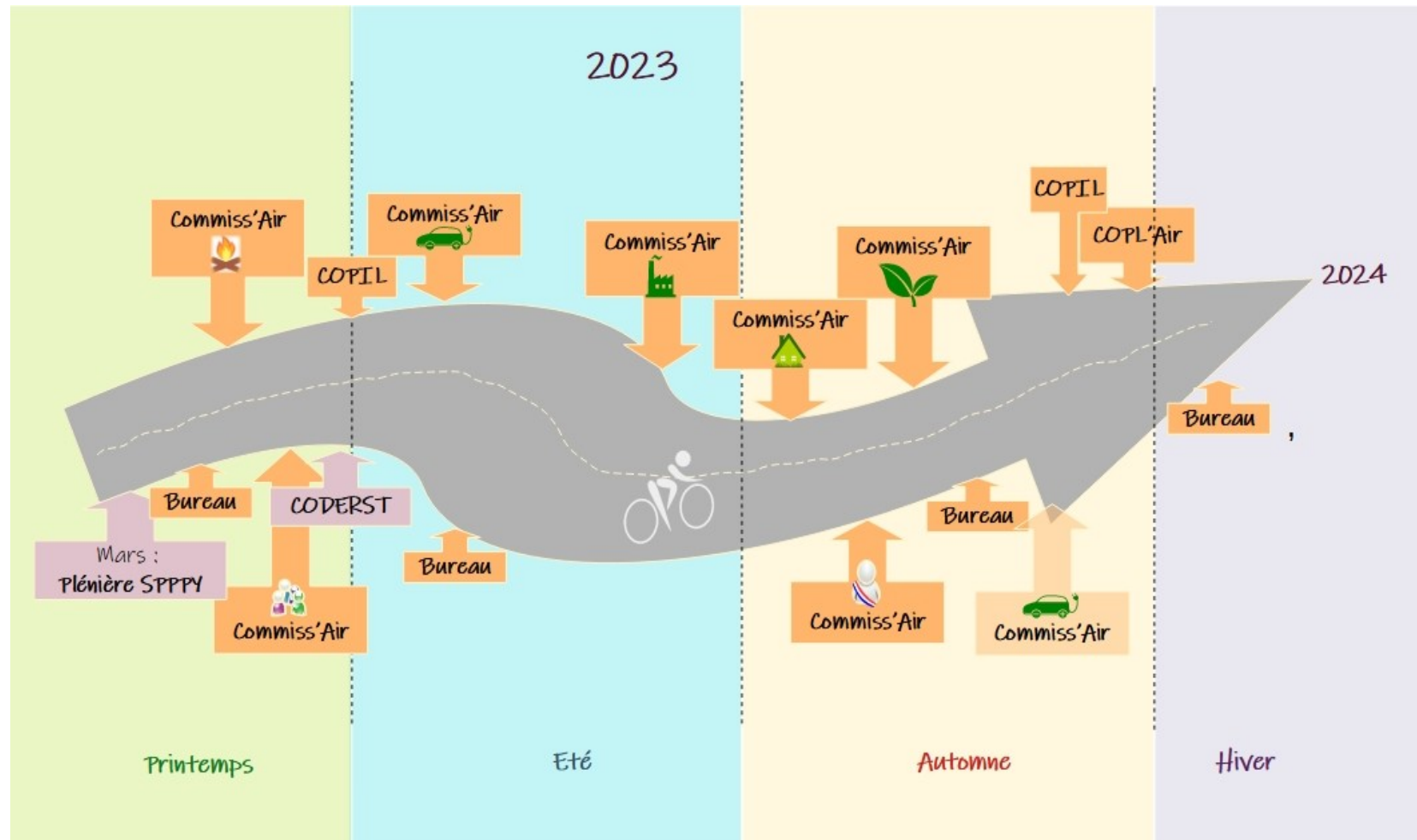
 Sylvain Laval
 Pierre Bonnet
 Cécile Cénatiempo



Commission climat, air, énergie

PPA GAD – Calendrier 2023

- Commission résidentiel-tertiaire réalisée le 6 avril 2023
- COPIL de lancement le 1^{er} juin
- CODERST
Bilan qualité de l'air le 13 juin
- Commission communication le 3 juillet
- Prochaines dates à définir en fonction des priorités



Commission climat, air, énergie

PPA GAD – Avancement du plan d'action



Mise en place de la gouvernance
Amélioration des sites internet existants
Plan de communication en cours de construction



Campagnes Au feu ! Contre le brûlage des végétaux
AP interdisant le brûlage en cours de MAJ
Amélioration continue du dispositif de pic e pollution



Lancement du travail avec la DRAAF au niveau régional



Lancement de l'étude de réduction des vitesses
Consultation pour la ZFE véhicules particuliers



AP interdiction d'installation de chauffage bois non performant
AP d'interdiction d'utilisation de chauffage bois non performant
Mise en place et poursuite des fonds air bois
Organisation d'une visite de producteur bois
Produits émissifs en COV : kit de communciation et commande publique



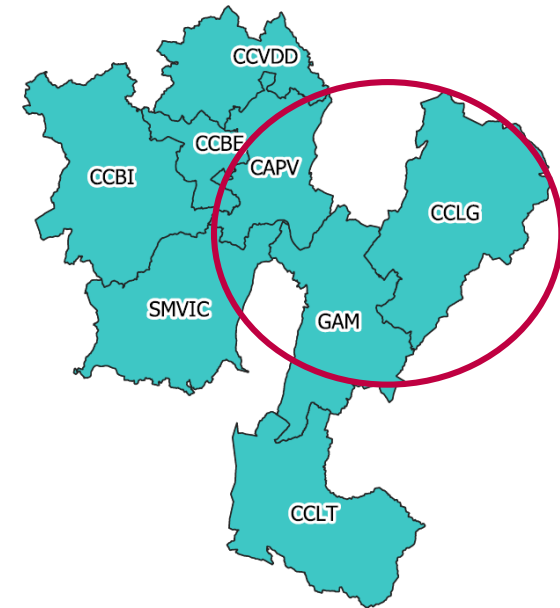
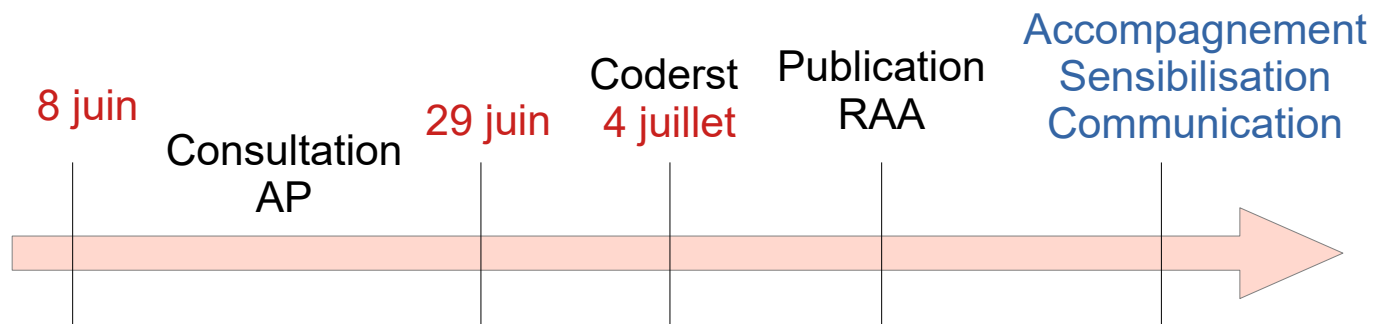
Insertion de nouveaux objectifs d'inspection pour 2023
Rédaction des AP encadrant les chaudières biomasse
Amorçage de l'action sur les carriers et terrassiers

Commission climat, air, énergie

PPA GAD – Zoom Chauffage au bois

AP interdiction d'utilisation des appareils de chauffage bois non performants : modalités proposées à la consultation :

- Périmètre du PPA
- La cible :
 - Foyers ouverts (sauf insert ouvert performant)
 - Appareils non performants dans un second temps
- Calendrier de l'interdiction en 2 temps
 - Hiver 2024 (FO secteur 1)
 - 1^{er} janvier 2026 (FO secteur 2, ANP secteur 1)
 - 1^{er} janvier 2030 (ANP secteur 2)



Vallée de l'Arve

Interdiction FO sur le territoire PPA, janvier 2022

Lyon

interdiction FO sur la métropole au 1^{er} avril 2023

Ile de France

Interdiction FO sur le territoire PPA Sauf appoint, janvier 2018

Commission climat, air, énergie

PPA GAD – Zoom chaudières biomasse

AP chaudières entre 400kW et 1 MW

Combustibles	Puissance (MW)	NOx (mg/Nm ³)	PM (mg/Nm ³)
Biomasse solide	$0,4 \leq P < 1$	450 (500)	30 (50)

- Instauration d'une VLE fabricant pour les nouvelles installations
- Contrôle périodique au démarrage de la chaudière et tous les 3 ans
- En cas de non-conformité, actions correctives conseillées par l'organisme de contrôle et nouveau contrôle 1 an après



AP chaudières entre 1 et 20 MW (déclaration)

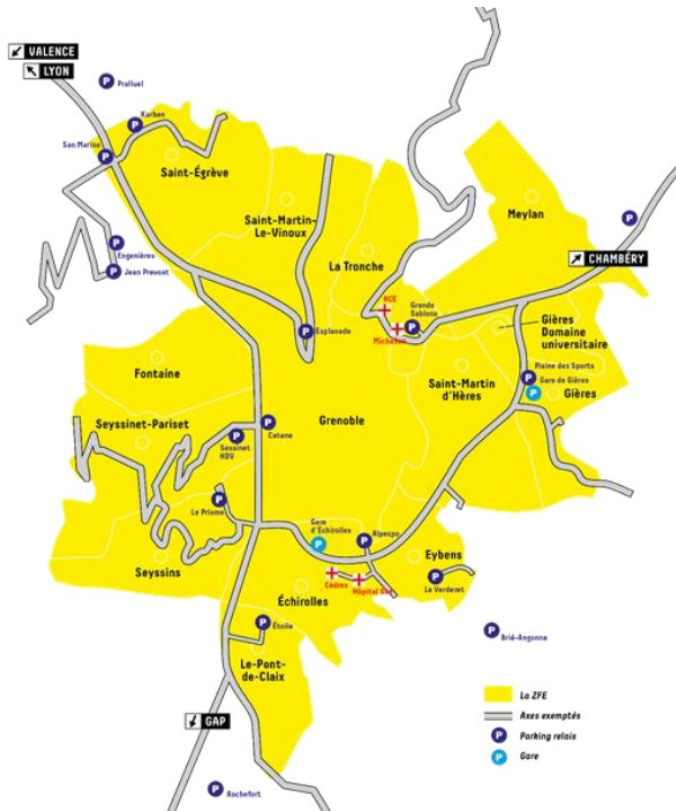
Combustibles	Puissance (MW)	NOx (mg/Nm ³)	PM (mg/Nm ³)
Biomasse solide	$P < 5$	300 (500)	30 (50)
	$5 \leq P < 10$	300 (500)	20 (30)
	$10 \leq P$		
Gaz naturel, méthane	$P < 5$	inchangé	-
	$5 \leq P$	90 (100)	

- Mise à jour de l'AP pris en 2016 dans le cadre du PPA
- pour les nouvelles installations, interdiction de l'utilisation du fioul lourd, du fioul domestique et de combustibles solides fossiles tels que le charbon (fortement émetteurs de Nox et PM), sauf pour les installations de secours fonctionnant mois de 500h/an

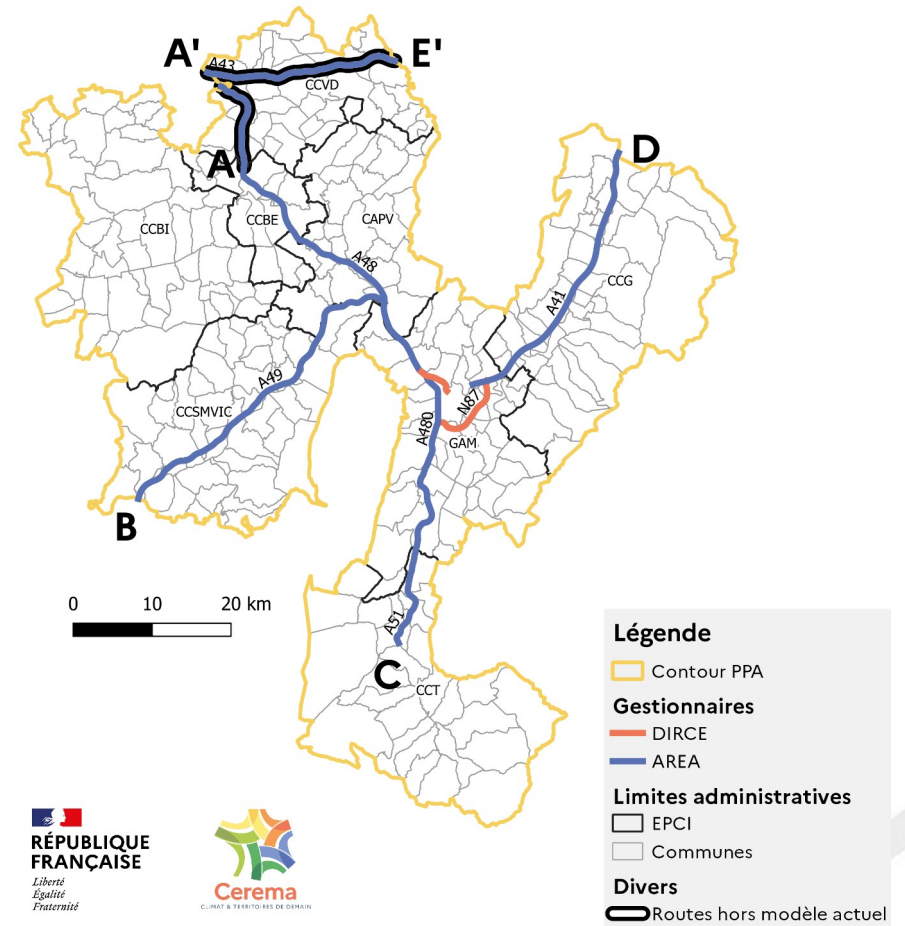
Commission climat, air, énergie

PPA GAD – Zoom Mobilité

ZFE véhicules particuliers et 2 roues motrices (GAM)



Etude de réduction des vitesses (DDT)



Avis de l'état rendu favorable avec réserves
Fonds vert
Application juillet 2023

Fin de l'étude juin 2024

Commission climat, air, énergie

PPA GAD – Zoom Communication

- Stratégie de communication élaborée avec la commiss'Air
- Réutilisation de l'existant
- Communication inopinée et personnalisée
- Un accord avec l'Air et Moi déjà établi
- Communication thématique au fil de l'eau



Communication sur le PPA

Qui	Acteurs
Pourquoi	État acteur de la QA Dynamique de mise en œuvre des actions
Comment	Coopération entre acteurs Suivi de l'avancement du plan Gouvernance Sensibilisation
Où	E-lettre, expertise territoire, air attitude, Sites état, Réunions, osmose ...
Quand	Gouvernance, Au fil de l'eau

Communication sur la qualité de l'air

Qui	Citoyens
Pourquoi	Changement de comportement Ambassadeur qualité de l'air
Comment	Sensibilisation sanitaire, écologique, économique Connaissance des alternatives Responsabilisation
Où	Réseaux sociaux, Sites État, Podcast, applications
Quand	Au fil de l'eau Action de lancement / fil conducteur

Commission climat, air, énergie

Le PPA GAD : conclusion

Conclusion

Un PPA ambitieux (32 actions réparties sur 6 secteurs clés) sur un territoire conséquent.

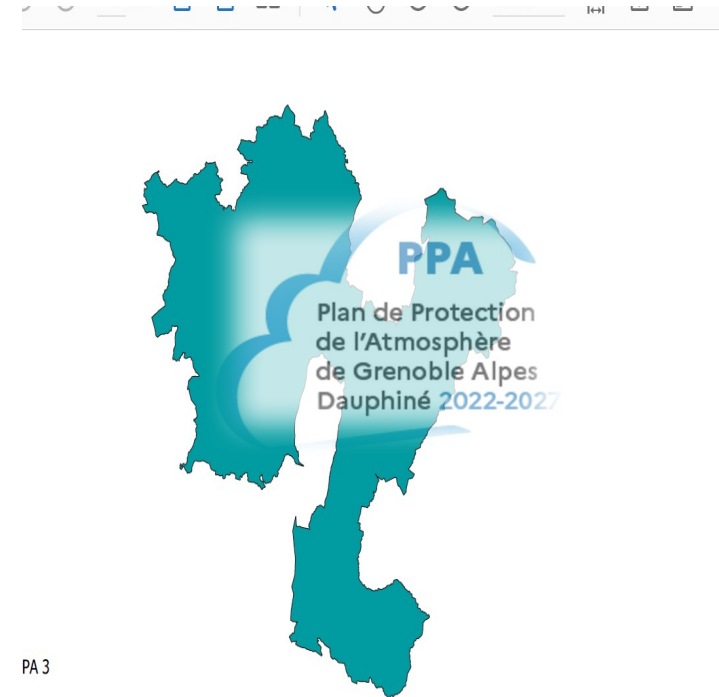
Un PPA qui nécessite une forte mobilisation des acteurs à travers la gouvernance.

Un démarrage retardé mais fort en 2023 afin de respecter les engagements pris.

Des actions sur tous les secteurs.

Un effort de communication dès à présent.

Des financements Etat qui se mettent en place



Travaux des commissions

Aménagement du territoire et économie durables



Crédit photo : Patrick Avavian

Commission Aménagement et économie durables

- Le SPPPY : un acteur de l'aménagement qui s'est emparé du sujet des TMD dès 2012 en réunissant les acteurs de la filière (industriels, chargeurs, élus, transporteurs...)
- Nouveau Président de la commission :
Patrick POUCHOT
Responsable Communication VENCOREX
- Pas d'action de la commission en 2022 mais **une réunion le 2 février 2023** qui a permis de relancer la commission et co-construire le nouveau programme d'actions.



**Livret d'itinéraires recommandés
pour le transport routier de marchandises
dangereuses dans la région grenobloise**

*Recommended itineraries booklet for the transport
of dangerous goods by road in the Grenoble area*

*Empfohlene Reiseroute für die Beförderung gefährlicher
Güter auf der Straße in der Grenoble-Region*

*Libretto degli itinerari raccomandati per il trasporto di merci
pericolose sulle strade della regione di Grenoble*

Commission Aménagement du territoire

Programme d'actions 2023

Poursuite Charte TMD et livret itinéraires

- > Procéder à une évaluation et une REX sur la charte auprès des signataires
- > Faire une nouvelle campagne de communication sur la charte auprès des industriels, des transporteurs et des communes du secteur.

Travaux à proximité des canalisations

Relancer le CNFPT pour organiser des formations en 2024

ZFE VUL/PL

Organiser une nouvelle réunion d'information pour les industriels et les transporteurs sur la ZFE VUL/PL.

Fin 2023 : prévoir une réunion d'information sur la politique **Zéro Artificialisation Nette** ZAN (avec DDT et SCoT)

Commission Environnement Santé

- Thématique jugée prioritaire dès la création du SPPPY en 2011.
- La commission a été créée officiellement en novembre 2017 et se réunit entre 3 et 4 fois par an.
- **Objectifs** : animer le réseau et mener à bien des actions concrètes sur des thématiques variées (alimentation, mobilités, agriculture, déchets, air, eau, etc.)
- Très bonne mobilisation des acteurs locaux au lancement, besoin de renouvellement
- Nouvelle présidence : M. Gilles NAMUR, ville de Grenoble, représenté par Nathalie RUBIN, cheffe du service Santé environnementale à la ville de Grenoble

La Commission Environnement-Santé : les principales actions locales

- Création d'une lettre semestrielle Environnement Santé dans l'agglomération grenobloise
- Mise en place d'une action de territorialisation du PRSE3 : impliquer les populations dans les décisions liées à la santé environnement > voir les interactions possibles avec le PRSE4
- Organisation de conférences débat sur des sujets environnement santé

La Commission Environnement-Santé : la lettre d'information

Création en 2018 d'une **lettre périodique d'information** en environnement santé : points sur l'actualité, interviews et témoignages sur les actions locales et régionales.

→ Format : 4 pages.

→ Tirage : 1000 exemplaires.

→ Rédigé et relu par un Comité éditorial.

→ 7 numéros publiés à ce jour

- Numéro 1 mars 2018 : qualité de l'air intérieur, zéro phyto et le bio dans les cantines
- Numéro 2 septembre 2018 : feuille de route qualité de l'air, moustique tigre, ambroisie
- Numéro 3 mars 2019 : Alimentation et Santé
- Numéro 4 octobre 2019 : le changement climatique
- Numéro 5 juin 2020 : un urbanisme favorable à la santé
- Numéro 6 octobre 2020 : l'eau
- Numéro 7 juin 2021 : la biodiversité

La Commission Environnement-Santé : la lettre d'information n° 8 sur le bruit

- Edito de M. Patricio MUNOZ, directeur ACOUCITE
- Présentation d'ACOUCITE
- Bruit et Santé par l'ARS
- Le bruit est une énergie gaspillée par FNE Isère
- Villes et Santé : les défis de l'environnement urbain
- Réglementation relative au bruit dans les établissements industriels

SPPPY
Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

ENVIRONNEMENT-SANTÉ
Lettre d'information
AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
"L'environnement est la clé d'une meilleure santé"
Organisation Mondiale de la Santé, 1999

EDITO
Patricio MUNOZ
directeur d'Acoucity,
observatoire de l'environnement sonore

**Comment ne pas
se souvenir du calme
régnant lors du premier
confinement ?**

Nous avons pu vivre l'expérience de la ville apaisée pendant cette parenthèse où les bruits d'origine anthropique se sont mis au repos. Les moteurs omniprésents ont cessé de ronfler. Les oiseaux en ont profité pour nous régaler avec leurs plus belles chansons et les bruits des feuillages ont caressé nos oreilles. Mais soyons justes, tout n'était pas couleur de rose. Les sons de la télé, la tondeuse à gazon ou la perceuse des voisins ont aussi voulu faire partie de la symphonie.

Cet épisode exceptionnel a sans doute marqué nos esprits et a fait croître nos attentes en termes de qualité de l'environnement sonore et des actions de pouvoirs publics sont espérées. Dans ce sens, quelques démarches sont déjà enclenchées (la prise en compte de l'impact sanitaire du bruit dans la Directive Européenne, la prise en compte des « pics de bruit » pour évaluer l'impact du bruit ferroviaire, une nouvelle réglementation sur les lieux diffusant de la musique amplifiée...). Cependant, nous sommes également conscients du rôle primordial des efforts individuels sans lesquels il sera difficile d'obtenir les résultats attendus. Sommes-nous vraiment prêts et engagés à contribuer à l'amélioration du paysage sonore en agissant sur nos comportements (notamment en matière de mobilité) ? Tout grand chemin commence par un premier pas et nous sommes déjà conscients du bien que cela fait d'habiter une ville apaisée.

SOMMAIRE

- Acoucity p.2 & 3
- Bruit et santé p.3
- Le bruit est une énergie gaspillée p.4
- Villes et santé : les défis de l'environnement sonore urbain p.5
- Réglementation relative au bruit dans les établissements industriels p.6

acoucity

• Association loi 1901, créée en 1996 à l'initiative du Grand Lyon et des membres fondateurs.

• But : agir pour le développement des connaissances et du savoir professionnel en environnement sonore urbain.

Notre mission

• Favoriser les échanges entre les centres de recherche et les besoins opérationnels des villes, notamment en matière de gestion des bruits urbains liés aux transports terrestres. (suite page 2)

NUMÉRO 8 • JUIN 2022

Cette lettre a pour objectif d'aborder périodiquement les thématiques liées à l'environnement et à la santé, à la fois dans la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également plus localement, en Isère et dans l'agglomération grenobloise, afin de mettre en avant des initiatives locales dans ce domaine et de partager les retours d'expérience.

Grand Lyon
Cerema
IFSTTAR
INTEP
CSTB

Besoins opérationnels des villes
Centres de recherche

SPPPY
Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

Commission environnement santé

Programme 2023

**Programme consolidé lors de la réunion de la commission
du 26 janvier 2023**

- **Elargir la commission à de nouveaux membres**
- **Réaliser la neuvième lettre d'information Environnement Santé dans l'agglomération grenobloise sur la qualité de l'air intérieur > en cours / publication septembre 2023**
- **Organiser une conférence à l'automne 2023 (thématique à confirmer, en lien avec le PPA 3?)**
- D'une façon générale, faire levier avec les autres initiatives prises à l'échelle du territoire sur ce thème, en étant complémentaire notamment avec les travaux du PPA 3
- Autres suggestions ?

Les études de zone

Avancement des études de zone (Sud grenoblois et pays roussillonnais) : Mathias Pieyre Chef UDI DREAL

Une **étude de zone** permet :

- d'évaluer l'impact cumulé des émissions d'un ensemble d'activités sur l'environnement et la population d'une zone géographique ;
- d'analyser si les usages sont compatibles avec les milieux.

2 études de zones ont été réalisées en Isère, inscrites dans le PRSE2 (Plan Régional Santé Environnement 2)

- **SEG** : Suivi Environnemental Global du Pays Roussillonnais – lancée en juin 2010 – périmètre 13 communes
- **EZSG** : Etude de Zone du Sud Grenoblois – lancée en janvier 2013 – périmètre 18 communes

Les études de zone



Phases 1 à 3 terminées pour les deux études.

Pour l'étude de zone du sud grenoblois, une phase 3 bis expertise INERIS supplémentaire réalisée en 2021

Pas de phase 4 nécessaire

Les études de zone : les conclusions

Le sud grenoblois



Les études de zone : les conclusions

Le sud grenoblois

Dernier COPIL en juin 2022 : des résultats globalement rassurants sur la qualité de l'environnement dans le sud grenoblois sauf pour les dioxines dans les sols au nord ouest de la plate forme de Pont de Claix et sud est de la plateforme de Jarrie

Des recommandations DREAL ARS graduées selon les secteurs

Transmission des résultats et recommandations aux maires concernés

Finalisation et diffusion de la plaquette

De synthèse et des recommandations

sur le site internet du SPPPY

Un communiqué de presse publié par le préfet

de l'Isère fin décembre 2022



Le pays roussillonnais

Etude à clôturer en 2023, avec document de synthèse et communication adaptée

Commission Qualité des Milieux Biodiversité : programme d'actions 2023

Avec la clôture des études de zone, orienter les travaux de cette commission en 2023 vers d'autres actions (par ex la problématique sécheresse).

Notamment travaux de coordination et de communication avec les différents acteurs.

Volet financier

Subvention SPPPY DGPR : 30 000 euros/an

Budget direct opérations SPPPY 2022 : Voir dépenses ci après
Le solde injecté dans les actions complémentaires 2018 2022 de la campagne Les Bons Réflexes

Plus le temps humain (700 h Corinne Thievent et 400 h Marion DELOLME) et celui des membres des travaux des commissions (estimé à 700 h).

Budget SPPPY 2023 : 30 000 euros plus un budget spécifique pour la campagne Les bons réflexes (80 000 euros)

Volet financier

	commentaire	Coût réel HT	Coût réel TTC	
Lettre n°8 Bruit			2 334,00 EUR	payé août 2022
EZSG Santé Environnement	<i>Plaquette recommandations</i>		1 584,00 EUR	payé juillet 2022
Animation conférence biodiversité			0,00 EUR	reporté
Théâtre forum 2021			3 296,00 EUR	payé mars 2022
Commission Risques majeurs	<i>Lettre inspection</i>		0,00 EUR	Report 2023
Commission Aménagement			0,00 EUR	stand by
Plan d'action résilients	<i>pièce théâtre forum</i>		6 142,54 EUR	payé novembre 2022
	<i>résilience Tour IRMa</i>		4 000,00 EUR	payé novembre 2022
	<i>Sain et Sauf</i>		738,50 EUR	Report 2023
	<i>Alerte métropole</i>		0,00 EUR	Report 2023
Etude de zone Roussillon	<i>Plaquette</i>		0,00 EUR	Report 2023
Journée annuelle les bons réflexes	<i>Fr Alerte webinaire</i>		4 500,00 EUR	
TOTAUX			22 595,04 EUR	

Echanges et conclusion

- Synthèse par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Conclusion par les co-présidents Messieurs VERRI et PREVOST

Merci pour votre attention